



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE  
LAVAL-EN-BRIE

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Septembre 2021

L'an deux mil vingt et un le 18 Septembre, à 10 heures 05, le Conseil Municipal de la Commune de Laval en Brie, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'École, sous la Présidence de Monsieur Le Maire Jérôme BONIFACIO,

Présents: Geneviève MERCIER/DALBARD, Corinne SYLVESTRE, , Patrick CHON, Philippe RUFFIER, Sophie JOUÉ, Jérôme BONIFACIO, Olivier GADOT, David JOYEUSE,

Absents non excusés :

Maryline BOUARD  
Jean-Pierre VERSCHAEVE

## Approbation du dernier conseil municipal :

Le procès-verbal du 3 juillet est indisponible, l'approbation est reportée au prochain conseil.

## **Modification du périmètre du S.D.E.S.M par adhésion des communes de Dampmart, Claye-Souilly, Annet-sur-Marne, Charmentray, Compans, Gesvres-le-Chapitre, Gressy, Iverny, Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Montgé-en-Goële, Moussy-le-Neuf, Oissery, Précly-sur-Marne, Villevaudé et Vinantes**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO expose aux membres du Conseil Municipal les différents textes et délibérations prises par les localités intéressées afin de permettre l'adhésion des communes suscitées.

Délibération N° 25-2021 Le Conseil Municipal approuve pour 8

## **Reprise des instructions des autorisations et actes relatifs à l'urbanisme par la commune**

Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO rappelle que depuis le 16 décembre 2014, la commune a signé une convention pour confier l'instruction de ses autorisations et actes relatifs à l'urbanisme au service instructeur de la Direction du Développement Territorial de la Communauté de Commune du Pays de Montereau –Fault-Yonne.

Le conseil municipal décide de reprendre dans son intégralité la gestion, l'instruction de ses autorisations et actes relatifs à l'urbanisme et de le déléguer au 1<sup>er</sup> maire-adjoint.

Délibération N°26-2021 Le Conseil Municipal sursoit au vote. Demande de rendez-vous avec la C.C.P.M.



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE  
LAVAL-EN-BRIE

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Septembre 2021

## Questions diverses

**Courrier à la CC** : demande de RDV en mairie avec le président et le chargé d'urbanisme pour faire le point sur les attributions de la commune et de la CC.

**Courrier à la CC** : demande du conseil municipal pour que Monsieur Ruffier puisse assister à la place du Maire au conseil réunion de bureau quand le Maire ne peut être présent

**Courrier à la CC Voirie** : demande d'explications sur l'entretien des accotements et les désagrément suite au décalage du planning.

**Courrier Maire de Marolles** : sur l'autorisation de la Rave party et les Nuisances sonores qui en découlent sur la commune de Laval en Brie.

**Transfert de compétences des routes** : donner rapidement notre avis sur le transfert des chemins mare guillemot, chemin des sources et chemin d'accès rue d'heurtebise . L'élection du bureau aura lieu le 28 octobre.

**Colis des anciens et Noel des enfants** : attendre la proposition de la mairie de Montereau pour le colis. Pour les enfants, le Père Noel fera le tour du village sauf modification sanitaire

**Concours d'illuminations** : le conseil relance le concours

**Illumination de la commune** : prévoir un budget l'année prochaine pour acheter des illuminations. Spots à led à installer pour le 1<sup>er</sup> Novembre .

**Communication** : éditer un Petit Valrivois

**Demande de l'état de l'église suite des fortes pluies** : une visite est prévue.

**Eglise** : avant de commencer les travaux de toiture une expertise sur la recherche de peinture intérieure est obligatoire.

**Demande d'égagage des tilleuls du cimetière** : sera réalisé cet hiver.

L'ordre du jour et les questions diverses ayant été épuisés, la séance est levée à 11h15.